



– COMMUNIQUÉ –

Pour publication immédiate

Capsule vidéo AFQ-FédéCP « La fauconnerie; l'art de la chasse au vol »

Québec, le 19 décembre 2017 – L'Association de fauconnerie du Québec (AFQ) et la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FédéCP) sont fières de présenter une capsule vidéo sur la fauconnerie, mode de chasse encore largement méconnu dans la Belle Province.

La fauconnerie étant définie comme l'art de capturer du gibier dans son milieu naturel à l'aide d'un oiseau de proie dressé.

Depuis la légalisation de la fauconnerie au Québec en 2008, c'est seulement aujourd'hui, par le biais de ce document audiovisuel destiné à la population québécoise et aux futurs adeptes de cet art de chasse, reconnu par l'UNESCO en tant que Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, qu'un tel clip documentaire est maintenant disponible. Alors que les personnes intéressées par la chasse au vol n'avaient principalement accès qu'à des vidéos sur l'effarouchement des oiseaux nuisibles (dans les aéroports et dépotoirs) employant des techniques empruntées à la fauconnerie, ou à des reportages audiovisuels provenant le plus souvent d'autres contrées, cette capsule vidéo inédite permet, en quelques minutes, de brosser le tableau le plus complet possible de cet art de chasse traditionnel tel que pratiqué par les chasseurs au vol québécois.

La capsule vidéo décrit brièvement le haut vol (employant des faucons) et le bas vol (utilisant des éperviers et buses), les techniques d'entraînement des oiseaux de proie ainsi que l'esprit de camaraderie et de partage qui caractérise la communauté des fauconniers, partout dans le monde. Ce bref aperçu met particulièrement en relief la notion « relève » et place l'emphase sur l'apprentissage « mentor-apprenti » (parrainage bénévole), concepts chers à l'AFQ.

La production de cette capsule vidéo a bénéficié d'un soutien financier du [ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs](#), rendu possible grâce aux revenus issus de la vente des permis de chasse, de pêche et de piégeage au Québec.

Pour visionner *La fauconnerie; l'art de la chasse au vol*, visitez fauconneriequebec.org ou pourquoichasser.com de la FédéCP.

** Venativus cum avibus semper **

(Dans ce document, le masculin englobe les deux genres et est utilisé pour alléger le texte)

La Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (www.fedecp.com) est un organisme sans but lucratif qui représente 125 000 membres. Depuis 1946, sa mission est de contribuer, dans le respect de la faune et de ses habitats, à la gestion, au développement et à la perpétuation de la chasse et de la pêche comme activités traditionnelles, patrimoniales et sportives.

L'Association de fauconnerie du Québec (www.fauconneriequebec.org) a pour missions le développement de la fauconnerie ainsi que la conservation des rapaces au Québec. Elle vise à regrouper les chasseurs au vol québécois et a pour principale philosophie l'encadrement des apprentis-fauconniers désirant pratiquer la chasse au vol. L'AFQ prône également le prélèvement durable d'oiseaux de proie en nature pour la fauconnerie et vise à favoriser l'adoption de réglementations adaptées à l'émancipation de la fauconnerie québécoise, de manière harmonisée avec les autres juridictions canadiennes et nord-américaines.